

La jeunesse, un handicap ?

Louise Mercier

Numéro 104, printemps 2005

Modernité architecturale : le défi à l'oeuvre

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/15449ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Mercier, L. (2005). La jeunesse, un handicap ? *Continuité*, (104), 3–3.

Le magazine **Continuité** est un trimestriel publié par les Éditions Continuité inc. Fondé en 1982 par le Conseil des monuments et sites du Québec, **Continuité** bénéficie de l'appui du CMSQ, du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Service de la culture de la Ville de Québec et de la Fondation québécoise du patrimoine. **Continuité** reçoit une aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour ses dépenses d'envoi postal. **Continuité** est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) et il est répertorié dans *Point de Repère*, l'*Index des périodiques canadiens* et *Hiscabecq*.

Abonnement (4 numéros par année)

31,06 \$ / 1 an • 55,22 \$ / 2 ans

Conseil d'administration : France Gagnon Pratte (présidente), Jean Belisle (vice-président), Claude Dubé, Danièle Lavoie et Pierre Larochelle

Comité de rédaction : Claude Dubé, France Gagnon Pratte, Patrice Groulx, Denys Marchand, Louise Mercier, François Varin, Tania Martin

Directrice et rédactrice en chef : Louise Mercier

Adjoint à la rédaction : Réal D'Amours

Collaboratrice : Denyse Légaré

Révisseur et correctrice d'épreuves : Sophie Marcotte

Graphiste : Lydie Colaye

Promotion et publicité : Renée Girard

Service des abonnements : Lucienne Roy

Comptabilité : François Labbé

Numérisation : Transcontinental

Impression : Imprimerie Provinciale inc.

Distribution postale : Les ateliers TAQ

Vente en kiosque : LMPI

Correspondance :

ÉDITIONS CONTINUITÉ INC.
82, Grande Allée Ouest, Québec
(Québec) Canada G1R 2G6
Téléphone : (418) 647-4525
Télécopieur : (418) 647-6483
Courriel : continuite@cmsq.qc.ca
<http://www.cmsq.qc.ca>

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-0714-9476

Toute reproduction ou adaptation interdite sans l'autorisation de **Continuité**

Envoi de publication, enregistrement n° 09924, convention n° 0040010902

Port payé à Québec

Date de parution : mars 2005

Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, chapeaux, sous-titres, intertitres, légendes et le choix des illustrations sont généralement de la rédaction. Le générique masculin est employé dans le seul souci d'alléger le texte.

Le magazine **Continuité** n'est pas responsable de la qualité des services offerts par les entreprises qui s'annoncent dans ses pages.

LA JEUNESSE, UN HANDICAP ?

Parler de patrimoine n'est pas toujours simple. À preuve, les débats actuels sur le patrimoine moderne et la frilosité de l'État quand vient le temps de le protéger. Ce patrimoine fonctionnel et utilisant de nouvelles techniques de fabrication est composé de matériaux qui nous semblent moins nobles que ceux des bâtiments plus anciens : le béton, le verre, les murs-rideaux plutôt que le bois et la pierre. Sa nature même fait que, bien souvent, il laisse indifférent. Le peu de temps qui nous sépare de sa création – le corpus de ce patrimoine nous vient du XX^e siècle, que nous venons à peine de quitter – est aussi un facteur de sa déconsidération. Devant cette création architecturale pourtant très riche, le commun des mortels reste perplexe.

Comme vous serez à même de le constater dans le présent dossier, ces bâtiments modernes ont aujourd'hui besoin d'une reconnaissance qui leur permette de traverser notre époque. Faudra-t-il attendre qu'il ne nous reste que quelques témoins éparpillés de ce patrimoine, que nous en ayons perdu ou dénaturé les éléments les plus significatifs pour commencer à s'y intéresser ? Ce serait navrant. Heureusement qu'il existe des groupes comme DOCOMOMO, à l'échelle internationale et au Québec, qui se dédient à la connaissance et à la valorisation de ce patrimoine.

Des organismes telles la Fondation du patrimoine religieux du Québec (FPRQ), qui assure la restauration du patrimoine religieux au Québec, et la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ), chargée de conseiller la ministre de la Culture sur les questions de restauration et d'attribution de statuts juridiques, s'intéressent aussi au patrimoine moderne. La Fondation a recensé les églises modernes et souhaite procéder à l'évaluation de leur intérêt afin de les protéger adéquatement. La CBCQ a commandé une étude sur le patrimoine moderne qui devrait être rendue publique ce printemps et qui permettra, souhaitons-le, d'éclairer le débat. Toutefois, l'État et ses mandataires ne devraient pas seulement étudier la question. Il faut agir quand la sauvegarde d'un bien est en péril. À ce point de vue, le débat qui fait rage autour de la rénovation de Place Ville-Marie est éloquent. Plutôt que d'agir pour protéger le bâtiment, on se retranche derrière le recours à son créateur pour justifier sa transformation. Pourtant, l'œuvre possède une vie propre, indépendante du bon vouloir de son créateur, comme le souligne France Vanlaethem, présidente de DOCOMOMO Québec.

Au fil des articles de notre dossier, nous vous convions donc à une meilleure appréciation de ce pan mal aimé du patrimoine québécois.

housi & gues